

LA CHAUX-DE-FONDS

Jugé pour pornographie

«Les photos sont épouvantables et, rien que d'en parler, je suis bouleversée.» La présidente Claire-Lise Mayor Aubert a traité un lourd dossier – photos de pornographie avec des enfants – mardi dernier au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. Le prévenu n'était pas là, mais a envoyé un courriel pour se plaindre des policiers qui l'auraient battu lors de son arrestation. Il estimait ainsi «avoir déjà été jugé».

C'est dans le cadre d'une vaste opération internationale contre la pédophilie, vraisemblablement Genesis, que le prévenu a été débusqué et appréhendé pour pornographie. Sud-Américain en possession d'un faux passeport suédois, il a aussi enfreint la loi sur l'établissement des étrangers.

Images téléchargées

Sur son ordinateur, il avait téléchargé des scènes horribles. Il recevait aussi des cassettes de l'étranger comportant des personnes filmant leurs ébats. Venant d'Italie, ces envois étaient adressés sous de faux noms, à différentes cases postales dans le canton de Neuchâtel. Les enquêteurs n'ont pas réussi à identifier les auteurs des cassettes ni à déterminer comment elles circulaient. Le prévenu contestait tout et se posait même en défenseur des enfants victimes. Par contre, Interpol le considérait comme une pièce maîtresse dans un vaste réseau.

Avec ces éléments, la présidente a retenu l'infraction de pornographie (selon l'art. 197 CPS, al. 3, ch. 3 bis pour les transactions par voie électronique) et prononcé une peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, le dossier ne mentionnant pas d'antécédents. Il paiera 8500 fr de frais. /IBR

Le pavot du Corbu

LA CHAUX-DE-FONDS Charles-Edouard Jeanneret avait ramené à son père, jardinier amateur, cette plante orientale. Un retour à la Maison blanche



Peter Wullschleger, Erika Demont et Martine Voumard (de gauche à droite) ont pris soin des plantes arrivées depuis Corseaux.

PHOTO GALLEY

Par

Léo Bysaeth

Les amateurs de scandales vont être satisfaits. Le Corbusier n'a pas seulement courtoisé Vichy pour obtenir des commandes. En 1911, bien avant de signer «Le Corbusier», le jeune Charles-Edouard Jeanneret avait montré un stupéfiant intérêt... pour la botanique.

A son retour à La Chaux-de-Fonds, il a donné à son père Georges, émérite jardinier amateur, quelques graines ramenées de ses pérégrinations.

Dans le lot, il y avait du pavot. Mais, horrible déception pour les friands d'horreurs, il s'agissait de «papaver orientale», une variété absolument inapte à produire de l'opium, exclusif apanage du «papaver somniferum».

Le père du futur célèbre architecte avait fait prospérer ces pavots dans le jardin de la villa familiale (aujourd'hui «Maison blanche»), à La Chaux-de-Fonds.

Lorsqu'ils emménagèrent dans leur petite maison de Corseaux (VD), en 1924, Georges et Marie-Amélie Jean-

neret y ont transplanté ces souvenirs d'Orient de leur fils.

Plus de 70 ans ont passé. Entre-temps, les pavots du Corbu ont embelli chaque été le jardin de Corseaux. Et voici que, depuis mardi matin, des plants descendant de ces graines ramenées d'Orient ont retrouvé leur lieu d'exil initial.

Jeannette et Henri Walter, les gardiens de la petite maison de Corseaux, ont adressé tout récemment quelques plants de ces pavots à l'association Maison blanche.

Peter Wullschleger, le jardinier paysagiste qui a conçu la

restauration du jardin, s'est fait un point d'honneur de reposer ce touchant héritage dans son contexte.

Le jardinier paysagiste a choisi un emplacement approprié, bien ensoleillé, au pied d'un mur de pierre. Cette espèce ornementale produit de larges fleurs rouge écarlate qui seront du plus bel effet le printemps et l'été prochains.

Elles seront comme un frère trait d'union entre le jeune Charles-Edouard Jeanneret et Le Corbusier, figure historique de l'architecture mondiale. /LBY

TRANSPORTS

Le billet plus cher

Le prix du billet individuel passe de 2fr.20 à 2fr.30 pour les bus des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Les TRN justifient cette décision par la baisse des subventions cantonales et la hausse du prix de l'énergie. «Concrètement, les TRN se retrouvent à devoir payer en 2005 déjà, et en 2006, une facture de plusieurs centaines de milliers de francs non prévue», indique la société dans un communiqué. «Malgré tous les efforts envisagés, les économies dégagées ne couvrent qu'en partie le manque de recettes», poursuit-elle, précisant qu'elle continuera de travailler dans l'intérêt de la collectivité. /comm-réd

LA CHAUX-DE-FONDS

Gorgoroth ne plaît pas à l'UDC

Bikini Test accueillera samedi le groupe de heavy metal Gorgoroth (notre édition de mardi). Du côté de la rue de la Joux-Perret, à La Chaux-de-Fonds, c'est le calme plat. L'annonce de cet événement n'a pas valu de réaction d'angoisse à ses organisateurs.

Ce concert n'en provoque pas moins quelques remous politiques. L'UDC s'émue de la présence du combo norvégien. La section chaux-de-fonnière du parti de droite «condamne fermement la venue du groupe Gorgoroth, réputé morbide, violent, diabolique, démoniaque et complètement satanique», indique-t-elle dans un communiqué.

Et de s'indigner: «Nos autorités à majorité de gauche subventionnent Bikini Test pour un montant proche des 100.000 francs par an et acceptent sans broncher la venue d'un groupe (...). Avons-nous à ce point de l'argent pour le gaspiller?», demande-t-elle. /réd

PUBLICITÉ

En novembre, le Pack PRO Citroën offre des avantages jusqu'à Fr. 10'000.-



Citroën Jumper

dès **Fr. 19'990.-** prix gelé (hors TVA)
Fr. 21'509.- (TVA incl.) Jumper Fourgon tôle 29C 2.0i, 110 ch

ou avantage Pack PRO jusqu'à Fr. 10'000.-

Citroën Jumpy

dès **Fr. 17'490.-** prix gelé (hors TVA)
Fr. 18'819.- (TVA incl.) Jumpy tôle confort 2.0i-16V, 138 ch

ou avantage Pack PRO jusqu'à Fr. 8'000.-

Citroën Berlingo

dès **Fr. 12'490.-** prix gelé (hors TVA)
Fr. 13'439.- (TVA incl.) Berlingo Fourgon 1.4i 600 kg, 75 ch

ou avantage Pack PRO jusqu'à Fr. 6'000.-

Citroën C15

dès **Fr. 10'990.-** prix gelé (hors TVA)
Fr. 11'825.- (TVA incl.)
C15 Fourgon 1.9 Diesel First, 60 ch
Dans la limite des stocks disponibles

EURO RSCG GENEVE

GARANZIA 2 ANNI (2005)
CITROËN préfère TOTAL

Retrouvez nos offres «sur mesure» sur
www.citroen.ch

*Offres valables pour des véhicules vendus et immatriculés du 1er au 30 novembre 2005, dans la limite des stocks disponibles. Exemple : Jumper Fourgon tôle 35 MH 2.8 HDi, 127 ch, Fr. 39'005.- (hors TVA), Fr. 41'969.- (TVA incl.), Pack PRO de Fr. 10'000.- soit contrat entretien de Fr. 2'520.- + prime de Fr. 7'480.-. Exemple : Jumpy tôle confort 2.0 HDi, 95 ch, Fr. 25'995.- (hors TVA), Fr. 27'971.- (TVA incl.), Pack PRO de Fr. 8'000.-. Soit contrat entretien de Fr. 2'390.- + prime de Fr. 5'610.-. Exemple : Berlingo 2.0 HDi 800 kg, 90 ch, Fr. 20'943.- (hors TVA), Fr. 22'535.- (TVA incl.), Pack PRO de Fr. 6'000.-. Soit contrat entretien de Fr. 1'950.- + prime de Fr. 4'050.-. Contrat d'entretien 3 ans ou 60'000 km, comprenant le contrôle de l'usure et des liquides. Changement des pneumatiques non inclus. Aucune réduction ou promotion sur les prix gelés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant.

CITROËN

118-760508/ROC